

Des représentants pour toutes les classes du collège Ronsard



En haut de gauche à droite : Nathalie GRASSIN, Alain MORAES, Karine GUIBERT, Vincent AUDARD, Estelle ANDRE-CLABAUT, Sophie TRUFER-FANTIN, Elisabeth OUVRARD.

En bas de gauche à droite : Marie-Pierre RICHARD, Cécile CLEVES, Patrick RENAULT, Capucine AZAN, Benoit POUSSOU, Charlotte CHOLLET-XEMARD, Ouahida GARCIA.

Quel est le rôle des représentants de parents d'élèves ?

Les parents d'élèves élus au conseil d'administration d'un établissement du second degré sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative.

Le conseil d'administration est l'organe délibérant de l'établissement. Il se réunit en séance ordinaire à l'initiative du chef d'établissement au moins trois fois par an. Il :

- adopte le projet d'établissement, le budget et le règlement intérieur ;
 - donne son accord sur le programme de l'association sportive ;
 - délibère sur les questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité ;
 - donne son avis sur les principes de choix des manuels et outils pédagogiques, sur la création d'options et de sections, etc ;
 - délibère sur les questions liées à l'accueil et à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.
- À votre demande, ces mêmes représentants peuvent assurer un rôle de médiateur auprès de la communauté éducative.*

Place des parents dans les conseils de classe

Au collège, les délégués des parents d'élèves aux conseils de classe sont proposés par les responsables des listes de candidats qui ont obtenu des voix lors des élections, et ils sont désignés par le chef d'établissement compte tenu des résultats de ces élections.

**Notre légitimité vient de votre participation
aux élections, chaque vote compte !
Plus vous serez nombreux à voter,
plus nous aurons de poids pour relayer
vos demandes au sein du collège Ronsard,
à l'Académie et au Rectorat !**

**Votez sur place
au collège
le 12 octobre
ou avant cette date
par correspondance !
Plus nous serons
nombreux,
plus notre voix
portera !**

Retrouvez-nous toute l'année sur notre site internet :
<http://www.api-saintmaur.com>

Vous trouverez nos actions et des informations liées
à la vie des enfants des écoles
la Pie, Bled, et des collèges Ronsard et Louis Blanc.
Pour tout contact : college@api-saintmaur.com

